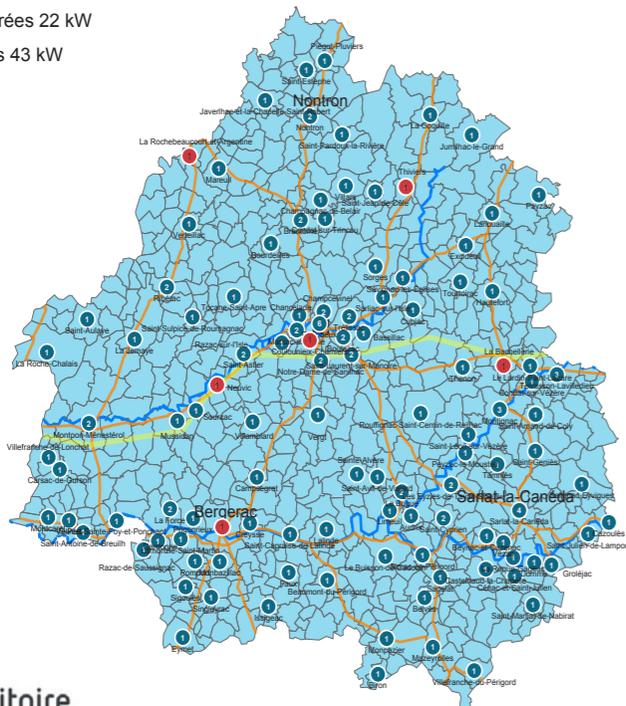


Implantation des bornes de charge sur la Dordogne

- accélérées 22 kW
- rapides 43 kW



Projet interdépartemental

5 Syndicats du sud de la Nouvelle Aquitaine ont choisi de s'associer pour organiser un service commun relatif au déploiement et à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Pour tout renseignement :

- 0 811 230 123 Service 0,15 € / min + prix appel

service disponible de 7h à 22h -7J/7

- numéro de l'astreinte 06 21 52 16 35
service disponible de de 22h à 7h -7J/7
en cas de prise bloquée

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne
7 Allées Tourny • CS 81225
24019 Périgueux Cedex
05 53 06 62 00 • accueil@sde24.fr

TOUT SAVOIR... sur les bornes de recharge pour véhicules électriques



Matériel technique

Deux modèles de borne dans le département de la Dordogne.
Les prises sont normées et compatibles avec tous types de véhicules électriques.

Borne accélérée PULSE

1h30 à 8 heures de charge



Borne rapide EVTRONIC

Env. 30 minutes de charge



Comment ça fonctionne ?



La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge distribué par le SDE24. Une application smartphone permet d'accéder au service : www.MOBIVE.fr

Je souhaite m'abonner au service

Chaque client doit créer son compte utilisateur sur www.MOBIVE.fr
Il bénéficie alors d'un tarif préférentiel.

La procédure est simple :

1. Je m'inscris pour créer mon compte utilisateur
2. Je reçois mon badge par courrier
3. Je l'active depuis mon compte utilisateur
4. Je recharge mon véhicule grâce à ce badge
5. Je suis prélevé 1 fois /mois.

Je souhaite me connecter à la borne occasionnellement

Il est possible d'utiliser l'application pour smartphone MOBIVE sans inscription, simplement en la téléchargeant, puis de payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.



Combien ça coûte ?



18 € par an

Montant de la carte d'abonnement
MOBIVE.

Badge de paiement commun pour
l'ensemble des bornes de la Dordogne
mais aussi des départements limitrophes
(64, 47, 33, 40).

CARTE ABONNEMENT ANNUEL DE DATE A DATE : 18 €

		Borne Normale < 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Première heure de connexion		3 €	4,50 €
24h/24h - 7j/7j	La minute supplémentaire	0,05 €	0,075 €

Gratuité de la première minute de connexion - Montant maximal de la transaction : 17 € TTC

		Borne Rapide > 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
15 premières minutes de connexion		3 €	4,50 €
24h/24h - 7j/7j	La minute supplémentaire	0,2 €	0,3 €

Gratuité de la première minute de connexion - Montant maximal de la transaction : 17 € TTC